

**MESSAGE INTRODUCTIF SUR LES
COMPTES 2023
DE LA MUNICIPALITÉ ET DE LA
BOURGEOISIE DE SAVIÈSE**

**SOUMIS À L'APPROBATION DES ASSEMBLÉES PRIMAIRE
ET BOURGEOISIALE DU 10 JUIN 2024.**

LE CONSEIL MUNICIPAL ET BOURGEOISIAL DE SAVIÈSE

SAVIÈSE, LE 1^{ER} MAI 2024

Table des matières

1	INTRODUCTION	3
2	MUNICIPALITÉ	4
2.1	APERÇU GLOBAL DES CHARGES ET REVENUS	4
2.2	APERÇU DU COMPTE ANNUEL	4
2.3	APERÇU DU COMPTE DE RÉSULTATS ET INVESTISSEMENTS	6
2.4	COMMENTAIRES ET EXPLICATIONS SUR L'ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES	7
2.5	BILAN	23
2.6	INDICATEURS	24
2.7	ANNEXES AUX COMPTES	25
3	PRINCIPES POUR LA PRÉSENTATION ET LA TENUE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ	28
3.1	BASE LÉGALE	28
3.2	PRINCIPES MCH2 APPLIQUÉS ET DIVERGENCES	28
3.3	PRINCIPES DE LA GESTION FINANCIÈRE	29
3.4	PRINCIPES DE TENUE DES COMPTES	30
3.5	PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES	30
3.6	PRINCIPES D'ÉVALUATION DU BILAN	30
4	BOURGEOISIE	34
4.1	APERÇU GLOBAL DES CHARGES ET REVENUS	34
4.2	APERÇU DU COMPTE ANNUEL	34
4.3	COMMENTAIRES ET EXPLICATIONS SUR L'ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES	37
4.4	BILAN	40
5	PRINCIPES POUR LA PRÉSENTATION ET LA TENUE DES COMPTES POUR LA BOURGEOISIE	41

1 INTRODUCTION

En conformité avec les dispositions légales applicables en la matière, le Conseil communal a le plaisir de présenter le message introductif sur les comptes 2023 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse, approuvés en séance du 1^{er} mai 2024 et soumis à l'approbation des Assemblées primaire et bourgeoisiale du 10 juin 2024.

En préambule, il est relevé que les comptes 2023 ont été établis conformément au modèle comptable harmonisé MCH2 et en application de l'OGFCo du 24 février 2021.

2 MUNICIPALITÉ

2.1 Aperçu global des charges et revenus

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023	
charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
40.3 mios	40.9 mios	38.4 mios	38.1 mios	43.6 mios	44.5 mios

Le résultat de l'exercice 2023 fait apparaître un excédent de revenus d'env. CHF 0.9 mio et les finances de la Municipalité de Savièse sont à qualifier de pérennes avec une évolution positive qui se place dans la continuité des exercices précédents.

Avec une marge d'autofinancement en hausse, à hauteur d'env. CHF 8.5 mios et considération faite du solde des comptes de fonctionnement et d'investissement, l'exercice présente un excédent de financement d'env. CHF 3.2 mios.

2.2 Aperçu du compte annuel

Aperçu du compte annuel	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de résultats						
Total des charges (amortissements inclus)	40'316'937.16		38'410'760.00		43'556'255.69	
Total des revenus		40'897'099.48		38'102'800.00		44'543'560.24
Excédent de revenus	580'162.32		-		987'304.55	
Excédent de charges				307'960.00		
Total	40'897'099.48	40'897'099.48	38'410'760.00	38'410'760.00	44'543'560.24	44'543'560.24
Compte des investissements						
Total des dépenses reportées au bilan	4'579'283.46		7'168'000.00		7'430'105.55	
Total des recettes reportées au bilan		723'282.79		653'000.00		2'089'470.68
Investissements nets 3)		3'856'000.67		6'515'000.00		5'340'634.87
Total	4'579'283.46	4'579'283.46	7'168'000.00	7'168'000.00	7'430'105.55	7'430'105.55
Financement						
Report des investissements nets	3'856'000.67		6'515'000.00		5'340'634.87	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		4'720'605.52		5'179'000.00		4'924'435.87
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		325'523.99		448'250.00		674'712.25
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	64'074.60		-		1'080'103.84	
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-
Report attributions au capital propre		3'000'000.00		-		3'000'000.00
Report réévaluation du PA		-		-		-
Report prélèvements sur le capital propre		-		-		-
Excédent de revenus du compte de résultats		580'162.32		-		987'304.55
Excédent de charges du compte de résultats		-		307'960.00		-
Excédent de financement	4'706'216.56				3'165'713.96	
Insuffisance de financement				1'195'710.00		
Total	8'626'291.83	8'626'291.83	6'822'960.00	6'822'960.00	9'586'452.67	9'586'452.67
Modification du capital						
Report de l'excédent de financement		4'706'216.56		-		3'165'713.96
Report de l'insuffisance de financement		-		1'195'710.00		-
Report des dépenses d'investissement au bilan		4'579'283.46		7'168'000.00		7'430'105.55
Report des recettes d'investissement au bilan		723'282.79		653'000.00		2'089'470.68
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		4'720'605.52		5'179'000.00		4'924'435.87
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		-		246'008.67
Report réévaluation du PA		-		-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		-		1'070'550.00
Augmentation du capital propre	3'841'611.71		140'290.00		4'406'454.29	
Diminution du capital propre						
Total	9'285'500.02	9'285'500.02	7'168'000.00	7'168'000.00	11'666'369.51	11'666'369.51

Par rapport au budget 2023, les charges sont en augmentation de CHF 5'145'495.69 (+13.4%) et les revenus sont eux en hausse de CHF 6'440'760.25 (+16.9%).

La comptabilisation du prélèvement sur le fonds des abris de CHF 1'070'550.00 et du leg de feu Ange Marie Reynard de CHF 246'008.67 représentent un montant de CHF 1'316'558.67 qui apparaît à la fois dans les revenus et dans les charges. Ces écritures ont un effet neutre sur le résultat, mais occasionnent une augmentation des charges et des revenus, rendant la comparaison avec le budget et les comptes 2022, moins aisée. Ainsi sans ce montant de CHF 1'316'558.67 les charges sont en réalité en augmentation par rapport au budget 2023 de CHF 3'828'937.02 (+10%) et les revenus sont eux en hausse de CHF 5'124'201.58 (+13.4%).

L'exercice 2023 dégage un excédent de revenus de CHF 987'304.55, soit 2.27% du montant total des charges.

Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	10'209'293.17	10'565'580.00	10'781'420.81
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	9'874'351.88	9'332'680.00	11'149'778.16
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	4'563'603.47	4'779'000.00	4'623'271.77
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	325'523.99	448'250.00	674'712.25
36 Charges de transferts	CHF	10'254'697.00	11'142'700.00	11'148'895.76
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	35'227'469.51	36'268'210.00	38'378'078.75
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	28'365'428.66	25'600'000.00	30'114'670.84
41 Patentes et concessions	CHF	507'197.26	575'100.00	576'248.53
42 Taxes	CHF	7'489'773.22	7'650'250.00	7'994'208.31
43 Revenus divers	CHF	72'423.65	50'000.00	97'982.30
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	64'074.60	-	1'080'103.84
46 Revenus de transferts	CHF	1'911'747.06	1'797'470.00	1'960'588.51
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	38'410'644.45	35'672'820.00	41'823'802.33
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		3'183'174.94	-595'390.00	3'445'723.58
34 Charges financières	CHF	321'250.45	341'150.00	372'947.00
44 Revenus financiers	CHF	718'237.83	628'580.00	914'527.97
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	396'987.38	287'430.00	541'580.97
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		3'580'162.32	-307'960.00	3'987'304.55
38 Charges extraordinaires	CHF	3'000'000.00	-	3'000'000.00
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-3'000'000.00	-	-3'000'000.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	580'162.32	-307'960.00	987'304.55

L'activité d'exploitation de notre Municipalité laisse apparaître un excédent de revenus de CHF 3'445'723.58.

Les activités financières ont généré un revenu de CHF 541'580.97.

Le résultat de l'activité opérationnelle s'élève dès lors à CHF 3'987'304.55.

Selon la recommandation RE17, le Conseil municipal a décidé d'attribuer un montant de CHF 3'000'000.00 à un compte de réserve de politique budgétaire. Cette réserve pouvant être utilisée pour couvrir de futurs déficits du compte de résultats et/ou pour contribuer au financement de nouveaux investissements.

Le résultat total s'élève donc à CHF 987'304.55.

2.3 Aperçu du compte de résultats et investissements

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	32'270'807.65	32'783'510.00	34'957'107.57
Revenus financiers	+ CHF	40'833'024.88	38'102'800.00	43'463'456.40
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	8'562'217.23	5'319'290.00	8'506'348.83
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	8'562'217.23	5'319'290.00	8'506'348.83
Amortissements planifiés	- CHF	4'720'605.52	5'179'000.00	4'924'435.87
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	325'523.99	448'250.00	674'712.25
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	64'074.60	-	1'080'103.84
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	3'000'000.00	-	3'000'000.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	307'960.00	-
Excédent de revenus	= CHF	580'162.32	-	987'304.55
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	4'579'283.46	7'168'000.00	7'430'105.55
Recettes	- CHF	723'282.79	653'000.00	2'089'470.68
Investissements nets	= CHF	3'856'000.67	6'515'000.00	5'340'634.87
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	8'562'217.23	5'319'290.00	8'506'348.83
Investissements nets	- CHF	3'856'000.67	6'515'000.00	5'340'634.87
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	1'195'710.00	-
Excédent de financement	= CHF	4'706'216.56	-	3'165'713.96

Les charges financières sont, en regard du budget, supérieures de CHF 2'173'597.57 (+6.6%) et les revenus financiers sont en hausse de CHF 5'360'656.40 (+14.1%).

L'exercice en revue présente une marge d'autofinancement de CHF 8'506'348.83.

Les investissements nets de la Municipalité s'élèvent à CHF 5'340'634.87 occasionnant un excédent de financement de CHF 3'165'713.96.

2.4 Commentaires et explications sur l'évolution des charges et recettes

2.4.1 Compte de résultats

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Différence selon budget 2023			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Variation charges		Variations revenus	
0 Administration générale	3'828'265.79	189'174.40	3'427'390.00	117'300.00	4'093'825.83	491'438.81	666'435.83	19.44%	374'138.81	318.96%
1 Ordre et sécurité publics, défense	2'554'615.26	765'013.24	2'444'920.00	541'200.00	3'172'987.92	1'702'635.18	728'067.92	29.78%	1'161'435.18	214.60%
2 Formation	6'362'118.21	473'556.35	6'796'840.00	420'400.00	6'830'177.60	483'373.95	33'337.60	0.49%	62'973.95	14.98%
3 Culture, sports et loisirs, église	4'457'725.37	1'434'917.63	4'603'020.00	1'407'950.00	4'647'905.44	1'620'069.88	44'885.44	0.98%	212'119.88	15.07%
4 Santé	1'562'555.16	-	1'551'460.00	-	1'865'154.87	17'767.00	313'694.87	20.22%	17'767.00	
5 Prévoyance sociale	5'817'401.14	2'142'022.71	6'295'270.00	2'351'370.00	6'080'862.02	2'186'368.70	-214'407.98	-3.41%	-165'001.30	-7.02%
6 Trafic et télécommunications	6'065'365.56	1'366'393.10	6'561'700.00	1'094'000.00	6'828'985.14	1'266'346.13	267'285.14	4.07%	172'346.13	15.75%
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	4'248'023.55	3'426'081.55	4'637'190.00	3'650'700.00	4'487'944.80	3'589'400.73	-149'245.20	-3.22%	-61'299.27	-1.68%
8 Economie publique	1'251'307.48	1'203'237.65	1'412'620.00	1'456'800.00	1'392'295.48	1'516'577.01	-20'324.52	-1.44%	59'777.01	4.10%
9 Finances et impôts	4'169'559.64	29'896'702.85	680'350.00	27'063'080.00	4'156'116.59	31'669'582.85	3'475'766.59	510.88%	4'606'502.85	17.02%
Total des charges et des revenus	40'316'937.16	40'897'099.48	38'410'760.00	38'102'800.00	43'556'255.69	44'543'560.24	5'145'495.69	13.40%	6'440'760.24	16.90%
Excédent de charges		-		307'960.00		-				
Excédent de revenus	580'162.32		-		987'304.55					

Compte de résultats selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Différence selon budget 2023			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Variation charges		Variations revenus	
30 Charges de personnel	10'209'293.17		10'565'580.00		10'781'420.81		215'840.81	2.04%	-	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9'874'351.88		9'332'680.00		11'149'778.16		1'817'098.16	19.47%	-	
33 Amortissements du patrimoine administratif	4'563'603.47		4'779'000.00		4'623'271.77		-155'728.23	-3.26%	-	
34 Charges financières	321'250.45		341'150.00		372'947.00		31'797.00	9.32%	-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	325'523.99		448'250.00		674'712.25		226'462.25	50.52%	-	
36 Charges de transferts	10'254'697.00		11'142'700.00		11'148'895.76		6'195.76	0.06%	-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-		-		-	
38 Charges extraordinaires	3'000'000.00		-		3'000'000.00		3'000'000.00		-	
39 Imputations internes	1'768'217.20		1'801'400.00		1'805'229.94		3'829.94	0.21%	-	
40 Revenus fiscaux		28'365'428.66		25'600'000.00		30'114'670.84		-	4'514'670.84	17.64%
41 Patentes et concessions		507'197.26		575'100.00		576'248.53		-	1'148.53	0.20%
42 Taxes		7'489'773.22		7'650'250.00		7'994'208.31		-	343'958.31	4.50%
43 Revenus divers		72'423.65		50'000.00		97'982.30		-	47'982.30	95.96%
44 Revenus financiers		718'237.83		628'580.00		914'527.97		-	285'947.97	45.49%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		64'074.60		-		1'080'103.84		-	1'080'103.84	
46 Revenus de transferts		1'911'747.06		1'797'470.00		1'960'588.51		-	163'118.51	9.07%
47 Subventions à redistribuer		-		-		-		-	-	
48 Revenus extraordinaires		-		-		-		-	-	
49 Imputations internes		1'768'217.20		1'801'400.00		1'805'229.94		-	3'829.94	0.21%
Total des charges et des revenus	40'316'937.16	40'897'099.48	38'410'760.00	38'102'800.00	43'556'255.69	44'543'560.24	5'145'495.69	13.40%	6'440'760.24	16.90%
Excédent de charges		-		307'960.00		-				
Excédent de revenus	580'162.32		-		987'304.55					

2.4.1.1 CHARGES**Charges de personnel**

Ecoles : personnel enseignant						
Comptes 2022	CHF	2'902'912.50	Variation s/2022	CHF	160'253.60	5.52%
Budget 2023	CHF	3'045'000.00	Variation s/2023	CHF	18'166.10	0.60%
Comptes 2023	CHF	3'063'166.10				

La part communale totale par élève au coût moyen annuel du traitement du personnel de la scolarité obligatoire et au coût moyen des charges d'exploitation des institutions spécialisées facturées selon les données de l'Etat du Valais se monte à CHF 3'690.00 (base 823 élèves) pour 2023. Un solde de CHF 26'296.10 restait à payer pour l'année 2022, selon la facturation définitive établie avec un coût moyen de CHF 3'640.70 contre un coût budgété de CHF 3'600.00.

Personnel communal

Charges globales de personnel (hors personnel enseignant)						
Comptes 2022	CHF	10'209'293.17	Variation s/2022	CHF	572'127.64	5.60%
Budget 2023	CHF	10'565'580.00	Variation s/2023	CHF	215'840.81	2.04%
Comptes 2023	CHF	10'781'420.81				

Salaire brut sans charges sociales		C2021	C2022	B2023	C2023	Différence s/budget	
3000/1	Conseils et commissions	472'391.25	459'409.65	470'400.00	448'677.25	-21'722.75	-4.62%
3010.00	Personnel administratif	3'080'714.95	3'314'859.65	3'070'500.00	3'022'953.46	-47'546.54	-1.55%
3010.01	Agent de police	483'563.65	482'170.00	521'000.00	541'302.70	20'302.70	3.90%
3010.02	Personnel exploitation	1'555'734.48	1'443'253.20	1'548'200.00	1'538'421.87	-9'778.13	-0.63%
3010.03	Traitement des concierges	1'283'200.95	1'180'579.95	1'195'700.00	1'293'222.00	97'522.00	8.16%
3010.04	Personnel auxiliaire	1'267.25	4'238.35	7'300.00	2'519.70	-4'780.30	-65.48%
3010.05	Traitement personnel structure accueil	1'418'355.22	1'346'216.30	1'601'500.00	1'835'070.22	233'570.22	14.58%
3010.06	Traitement agent AVS	13'378.40	13'536.20	15'200.00	14'921.30	-278.70	-1.83%
3010.07	Traitement décharge informatique	31'141.00	31'276.05	32'400.00	32'156.80	-243.20	-0.75%
3010.08	Traitement pour cours de français	5'760.00	6'465.00	7'700.00	6'232.50	-1'467.50	-19.06%
3010.10	Solde des sapeurs pompiers	60'062.45	93'651.40	80'000.00	100'933.45	20'933.45	26.17%
		8'405'569.60	8'375'655.75	8'549'900.00	8'836'411.25	286'511.25	3.35%
Charges sociales et frais du personnel							
3050	AVS AC	535'776.50	524'382.45	550'420.00	550'781.25	361.25	0.07%
3052	LPP	658'770.70	670'152.50	764'810.00	708'876.50	-55'933.50	-7.31%
3053	LAA	115'567.30	101'605.05	103'500.00	100'806.15	-2'693.85	-2.60%
3054	CIVAF	202'052.90	224'292.00	249'930.00	233'952.00	-15'978.00	-6.39%
3055	CM / APG	198'329.90	207'319.15	240'820.00	233'324.40	-7'495.60	-3.11%
3090	Cours formation	34'009.60	54'296.60	48'900.00	36'599.25	-12'300.75	-25.15%
3091	Recrutement du personnel	-	-	-	27'583.15	27'583.15	-
3099	Autres charges personnels	48'038.04	51'589.67	57'300.00	53'086.86	-4'213.14	-7.35%
		1'792'544.94	1'833'637.42	2'015'680.00	1'945'009.56	-70'670.44	-3.51%
Total charges du personnel		10'198'114.54	10'209'293.17	10'565'580.00	10'781'420.81	215'840.81	2.04%

De manière globale, les charges de personnel sont supérieures de 2.04% au budget 2023.

Les variations sont reprises en détail ci-après.

Conseils et commissions (3000/3001)						
Comptes 2022	CHF	459'409.65	Variation s/2022	CHF	-10'732.40	-2.34%
Budget 2023	CHF	470'400.00	Variation s/2023	CHF	-21'722.75	-4.62%
Comptes 2023	CHF	448'677.25				

La différence résulte de la diminution du nombre de séances de commissions ayant engendré des défraiements moins importants des divers commissionnaires externes à l'administration communale ainsi que de la disparition des charges relatives aux jetons de présence pour l'APEA de Savièse.

<u>Personnel administratif, agent de police et divers (3010.00-01-06-07-08)</u>						
Comptes 2022	CHF	3'848'306.90	Variation s/2022	CHF	-230'740.14	-6.00%
Budget 2023	CHF	3'646'800.00	Variation s/2023	CHF	-29'233.24	-0.80%
Comptes 2023	CHF	3'617'566.76				

Les salaires précédemment versés au personnel administratif de l'APEA permettent d'expliquer la diminution de charges en comparaison des comptes 2022.

<u>Personnel d'exploitation et conciergerie (3010.02-03-04)</u>						
Comptes 2022	CHF	2'628'071.50	Variation s/2022	CHF	206'092.07	7.84%
Budget 2023	CHF	2'751'200.00	Variation s/2023	CHF	82'963.57	3.02%
Comptes 2023	CHF	2'834'163.57				

L'engagement d'un collaborateur supplémentaire aux travaux publics ainsi que l'augmentation des heures du personnel d'entretien et de conciergerie pour les divers bâtiments communaux et le parking de St-Germain Centre ont engendré l'augmentation constatée.

<u>Crèche et cantine scolaire (3010.05)</u>						
Comptes 2022	CHF	1'346'216.30	Variation s/2022	CHF	488'853.92	36.31%
Budget 2023	CHF	1'601'500.00	Variation s/2023	CHF	233'570.22	14.58%
Comptes 2023	CHF	1'835'070.22				

Ce secteur enregistre toujours des mouvements de personnel importants avec 19 départs et 7 arrivées !

Ainsi l'engagement de 6 nouvelles collaboratrices a été nécessaire pour répondre aux quotas employés/enfants selon les directives cantonales en vigueur. L'augmentation des charges s'explique également dans le cadre du renouvellement du personnel (période de tuilage), de l'engagement de stagiaires/apprentis ainsi que par la conclusion de contrats à durée déterminée pour palier à des absences temporaires.

Pour rappel, les charges salariales sont subventionnées à hauteur de 34% par l'Etat du Valais.

<u>Solde sapeur-pompier (3010.10)</u>						
Comptes 2022	CHF	93'651.40	Variation s/2022	CHF	7'282.05	7.78%
Budget 2023	CHF	80'000.00	Variation s/2023	CHF	20'933.45	26.17%
Comptes 2023	CHF	100'933.45				

Le montant résulte des divers engagements du corps des sapeurs-pompiers lors d'interventions, d'exercices ou encore d'évènements ayant eu lieu en 2023 comme la fête fédérale des Fifres et Tambours.

<u>Charges sociales et autres charges du personnel</u>						
Comptes 2022	CHF	1'833'637.42	Variation s/2022	CHF	111'372.14	6.07%
Budget 2023	CHF	2'015'680.00	Variation s/2023	CHF	-70'670.44	-3.51%
Comptes 2023	CHF	1'945'009.56				

Ces charges sont en adéquation avec les montants des salaires versés. La diminution par rapport au budget résulte de légères baisses dans le taux des primes facturées pour une partie des assurés.

Les autres charges de personnel recensent les équipements de sécurité, informatiques et autres matériels fournis aux collaborateurs, les diverses annonces de recrutement ainsi que les journées de team building organisées par les services.

Charges relatives aux biens, services et marchandises

Biens et services et autres charges d'exploitation						
Comptes 2022	CHF	9'874'351.88	Variation s/2022	CHF	1'275'426.28	12.92%
Budget 2023	CHF	9'332'680.00	Variation s/2023	CHF	1'817'098.16	19.47%
Comptes 2023	CHF	11'149'778.16				

Biens, Services et Marchandises	C2021	C2022	B2023	C2023	Différence s/budget	
3100 Matériel de bureau	162'202.76	98'237.56	114'300.00	115'994.93	1'694.93	1.48%
3101 Matériel d'exploitation	639'317.90	632'696.02	611'350.00	572'088.10	-39'261.90	-6.42%
3102 Imprimés, publication	127'009.77	112'743.65	117'000.00	104'257.99	-12'742.01	-10.89%
3103 Journaux	40'904.10	29'222.70	28'800.00	29'758.24	958.24	3.33%
3104 Matériel didactique	239'233.10	222'294.67	228'800.00	259'395.58	30'595.58	13.37%
3105 Denrées alimentaire	60'372.40	75'430.57	68'000.00	69'918.61	1'918.61	2.82%
3106 Matériel à usage unique	32'483.90	9'313.28	9'000.00	7'328.95	-1'671.05	-18.57%
3110 Meubles et appareils de bureau	85'470.17	95'417.05	106'800.00	65'359.06	-41'440.94	-38.80%
3111 Machines et outillages	132'534.39	142'909.93	135'100.00	157'118.76	22'018.76	16.30%
3112 Equipement, matériel de corps	19'903.60	38'425.35	30'700.00	23'821.80	-6'878.20	-22.40%
3113 Matériel informatique	126'984.05	126'160.28	105'150.00	102'735.31	-2'414.69	-2.30%
3119 Aménag. Divers / œuvres d'art	46'957.36	37'671.05	50'000.00	50'021.13	21.13	0.04%
3120 Electricité chauffage	561'360.66	569'753.91	833'350.00	743'954.43	-89'395.57	-10.73%
3130 Prestation service de tiers	2'380'603.94	3'055'486.21	3'116'860.00	3'270'209.77	153'349.77	4.92%
3132 Honoraire divers	716'843.55	929'576.64	738'000.00	817'590.24	79'590.24	10.78%
3133 Charges utilisation informatique	393'888.90	71'810.65	58'000.00	63'999.10	5'999.10	10.34%
3134 Assurances	140'153.82	143'668.03	150'070.00	168'282.54	18'212.54	12.14%
3137 Impôts et taxes	150'854.95	127'940.15	147'000.00	168'484.30	21'484.30	14.62%
3140 Entretien des terrains	117'905.80	148'001.11	114'000.00	156'364.90	42'364.90	37.16%
3141 Entretien des routes et chemins	749'328.52	595'781.43	707'000.00	611'493.20	-95'506.80	-13.51%
3142 Entretien des ouvrages d'eau	244'017.74	259'621.33	165'000.00	199'077.77	34'077.77	20.65%
3143 Entretien ouvrage génie civil	214'732.70	221'661.43	225'000.00	248'877.65	23'877.65	10.61%
3144 Entretien des bâtiments	233'762.36	241'251.18	245'400.00	296'634.13	51'234.13	20.88%
3150 Entretien machines et mob. Bureau	2'693.95	2'943.73	4'000.00	1'921.95	-2'078.05	-51.95%
3151 Entretien machines, véhicules	217'249.16	240'425.24	295'000.00	260'530.82	-34'469.18	-11.68%
3153 Entretien matériel informatique	10'858.21	13'867.09	14'000.00	23'103.11	9'103.11	65.02%
3158 Entretien immobil. Incorporable	5'201.85	240'274.72	256'500.00	296'669.87	40'169.87	15.66%
3159 Entretien costume fête Dieu	12'090.05	12'633.35	12'000.00	15'821.65	3'821.65	31.85%
3160 Loyers, fermages biens-fonds	51'000.00	51'000.00	51'000.00	140'577.00	89'577.00	175.64%
3161 Loyers photocopieurs, caméras	155'198.71	163'439.34	191'100.00	189'586.67	-1'513.33	-0.79%
3169 Autres loyers et frais utilisation	39'408.35	177'145.15	190'600.00	136'159.08	-54'440.92	-28.56%
3170 Déplacements et débours	161'014.16	186'245.02	157'300.00	187'208.46	29'908.46	19.01%
3180 Provisions sur créances PP/PM	-	536'264.80	11'000.00	449'105.00	438'105.00	3982.77%
3181 Pertes sur créances	286.70	241'329.26	20'000.00	56'121.21	36'121.21	180.61%
3199 Autres charges exploitation	24'731.30	23'710.00	25'500.00	1'090'206.85	1'064'706.85	4175.32%
	8'296'558.88	9'874'351.88	9'332'680.00	11'149'778.16	1'817'098.16	19.47%

De manière globale, ces dépenses sont en hausse de 19.47% par rapport au budget 2023.

De manière plus détaillée, on peut relever les points suivants :

Charges de matériel de bureau et d'exploitation (3100/3101)						
Comptes 2022	CHF	730'933.58	Variation s/2022	CHF	-42'850.55	-5.86%
Budget 2023	CHF	725'650.00	Variation s/2023	CHF	-37'566.97	-5.18%
Comptes 2023	CHF	688'083.03				

Cette diminution de charges s'explique principalement par la baisse des achats liés aux matériaux d'entretien divers et des routes ainsi que des achats d'outillage. En revanche, les dépenses liées aux produits de nettoyage et de déneigement sont en augmentation en comparaison des comptes 2022.

Imprimés, journaux, matériel didactique (3102/3103/3104)						
Comptes 2022	CHF	364'261.02	Variation s/2022	CHF	29'150.79	8.00%
Budget 2023	CHF	374'600.00	Variation s/2023	CHF	18'811.81	5.02%
Comptes 2023	CHF	393'411.81				

L'achat de fournitures scolaires est supérieur au budget pour environ CHF 23'000.00.

<u>Denrées alimentaires et matériel à usage unique (3105/3106)</u>						
Comptes 2022	CHF	84'743.85	Variation s/2022	CHF	-7'496.29	-8.85%
Budget 2023	CHF	77'000.00	Variation s/2023	CHF	247.56	0.32%
Comptes 2023	CHF	77'247.56				

Ces comptes sont conformes au budget.

<u>Meubles, machines, équipements, informatique, œuvres d'art (3110/3111/3112/3113/3119)</u>						
Comptes 2022	CHF	440'583.66	Variation s/2022	CHF	-41'527.60	-9.43%
Budget 2023	CHF	427'750.00	Variation s/2023	CHF	-28'693.94	-6.71%
Comptes 2023	CHF	399'056.06				

Le compte machines et outillage présente une augmentation d'environ CHF 22'000.00. Il s'agit d'achats de génératrices utilisées dans le cadre des points de rencontre d'urgence (PRU) ainsi que d'un générateur de secours pour l'EMS (CHF 34'477.86).

Les achats d'œuvres d'art, de matériel informatique, de matériel pour exposition sont conformes au budget.

Les dépenses des autres secteurs relatives au mobilier scolaire, à l'équipement et matériel de corps, aux containers et abris, aux aménagements divers ont enregistré une baisse par rapport au budget. Les achats de matériel divers et mobilier connaissent la plus forte diminution, inférieurs au budget d'env. CHF 41'400.00.

<u>Electricité et chauffage (3120)</u>						
Comptes 2022	CHF	569'753.91	Variation s/2022	CHF	174'200.52	30.57%
Budget 2023	CHF	833'350.00	Variation s/2023	CHF	-89'395.57	-10.73%
Comptes 2023	CHF	743'954.43				

Le budget 2023 avait été adapté à la hausse du coût de l'énergie. L'augmentation se monte à 30.57% en comparaison des comptes 2022.

Les dépenses liées à l'achat de mazout et de gaz de chauffage étaient conformes au budget.

A contrario, les dépenses d'électricité sont demeurées en-dessous des prévisions budgétaires pour env. CHF 63'000.00. Le solde de la différence est à mettre en regard des mesures d'économie d'énergie prises par la Municipalité depuis quelques années.

<u>Prestations de service de tiers (3130)</u>						
Comptes 2022	CHF	3'055'486.21	Variation s/2022	CHF	214'723.56	7.03%
Budget 2023	CHF	3'116'860.00	Variation s/2023	CHF	153'349.77	4.92%
Comptes 2023	CHF	3'270'209.77				

Les variations suivantes au budget sont constatées :

- Frais de téléphones et internet en diminution d'env. CHF 8'300.00 ;
- Frais de banque, de poste et divers en hausse d'env. CHF 10'000.00 ;
- Frais d'encaissement en hausse d'env. 60'000.00, soit le double de ceux budgétés. Ces frais sont liés au nombre de poursuites engagées mais sont également à mettre en parallèle avec les frais d'encaissement récupérés (env. CHF 137'000.00) ;
- Prestations de tiers en hausse d'env. CHF 47'000.00, frais exceptionnels liés au journal de police (CHF 19'706.00) et à une étude du bruit du stand de tir (CHF 7'342.45) ;
- Prestations de cuisine et lingerie pour la structure d'accueil en hausse d'env. CHF 25'000.00 ;
- Frais de transport des élèves restés en deçà du budget pour env. CHF 48'500.00 ;
- Frais parascolaires en augmentation d'env. CHF 38'200.00 ;
- Manifestations spéciales en hausse d'env. CHF 84'500.00. Plusieurs manifestations ont eu lieu en 2023, comme la fête de la musique, le défi des villages, le jubilé des 500 ans de l'église, la fête fédérale des tambours et fifres ou encore le changement de curé ;

- Participation à l'ABOBO et autres dépenses en relation avec le Théâtre le Baladin en hausse d'env. CHF 36'700.00, liées principalement aux frais de réception, logements, déplacements et des frais de régie ;
- Hausse de la part cantonale sur les autorisations de construire : env. CHF 28'700.00.

<u>Honoraires divers, informatique, assurances, impôts et taxes (3132/3133/3137/3137)</u>					
Comptes 2022	CHF	1'272'995.47	Variation s/2022	CHF	-54'639.29 -4.29%
Budget 2023	CHF	1'093'070.00	Variation s/2023	CHF	125'286.18 11.46%
Comptes 2023	CHF	1'218'356.18			

Une hausse d'env. CHF 79'600.00 en regard du budget a été enregistrée pour les honoraires divers payés à des tiers (support informatique et développement env. CHF 77'400.00, honoraires traversée de Roumaz env. CHF 30'000.00, prestations délégué énergie env. CHF 10'000.00).

Pour les impôts et taxes, une augmentation est enregistrée pour env. CHF 21'500.00.

<u>Entretien des terrains, eau, routes, bâtiments et génie civil (3140/3141/3142/3143/3144)</u>					
Comptes 2022	CHF	1'466'316.48	Variation s/2022	CHF	46'131.17 3.15%
Budget 2023	CHF	1'456'400.00	Variation s/2023	CHF	56'047.65 3.85%
Comptes 2023	CHF	1'512'447.65			

L'entretien des terrains est supérieur au budget d'env. CHF 42'300.00 en raison de travaux pour la modernisation de l'éclairage de la place verte devant la halle de fête et du remplacement de la borne de vidange au Binii.

Les coûts pour l'entretien des routes et chemins sont restés en deçà du budget pour env. CHF 95'500.00, en raison de dépenses moindres au niveau du marquage du réseau routier, de l'entretien courant et du déneigement par des tiers.

Les charges d'entretien des cours d'eau sont en hausse d'env. CHF 44'300.00, alors que les dépenses liées au réseau d'irrigation ont enregistré une baisse d'env. CHF 10'200.00.

Les dépenses pour les ouvrages de génie civil (station de filtration, containers et abris, microcentrale, etc.) sont supérieures au budget d'env. CHF 38'900.00 en raison des divers curages haute pression pour le réseau PGEE et des frais supplémentaires liés aux remplacements des moloks.

Une augmentation des dépenses prévues d'env. CHF 51'200.00 a été enregistrée pour l'entretien des divers bâtiments communaux. Il s'agit principalement du solde des factures du nouveau bâtiment des travaux publics au Bouillet, de l'achat d'éclairage de Noël pour le giratoire de la Tséna et de l'installation d'éclairage LED à la salle d'exposition de la maison de commune.

<u>Entretien des machines, véhicules et divers (3150/3151/3153/3158/3159)</u>					
Comptes 2022	CHF	510'144.13	Variation s/2022	CHF	87'903.27 17.23%
Budget 2023	CHF	581'500.00	Variation s/2023	CHF	16'547.40 2.85%
Comptes 2023	CHF	598'047.40			

Le parc des machines, du mobilier de bureau, de véhicules et divers appareils et installations a nécessité un entretien moindre à hauteur d'env. CHF 23'600.00.

Les coûts de licences informatiques sont en forte augmentation, env. CHF 93'300.00 en comparaison du budget et env. CHF 122'800.00 en comparaison des comptes 2022.

<u>Loyers, frais d'utilisation (3160/3161/3169)</u>					
Comptes 2022	CHF	391'584.49	Variation s/2022	CHF	74'738.26 19.09%
Budget 2023	CHF	432'700.00	Variation s/2023	CHF	33'622.75 7.77%
Comptes 2023	CHF	466'322.75			

Les loyers pour les locaux de la maison de la Santé ainsi que ceux dus pour les appartements protégés O-centre augmentent les charges d'env. CHF 89'600.00. Ces coûts sont à mettre en parallèle avec les produits encaissés, env. CHF 46'200.00. En revanche, les garanties de loyers sont en diminution d'env. CHF 54'400.00.

Réévaluations sur créances (3180/3181)					
Comptes 2022	CHF	777'594.06	Variation s/2022	CHF	-272'367.85 -35.03%
Budget 2023	CHF	31'000.00	Variation s/2023	CHF	474'226.21 1529.76%
Comptes 2023	CHF	505'226.21			

Les provisions pour pertes sur créances ont été déterminées par type de créances et de manière globale pour un montant total de CHF 1'400'000.00, en diminution de CHF 205'000.00 par rapport aux provisions constituées à la fin de l'exercice précédent. Les provisions sur les créances pour personnes morales ont été réduites d'env. CHF 33'200.00.

Amortissements du patrimoine administratif PA (3300/3320)					
Comptes 2022	CHF	4'563'603.47	Variation s/2022	CHF	59'668.30 1.31%
Budget 2023	CHF	4'779'000.00	Variation s/2023	CHF	-155'728.23 -3.26%
Comptes 2023	CHF	4'623'271.77			

Les amortissements ont été calculés selon les taux définis par le plan comptable MCH2, pour les différents types de patrimoine, qui ont été validés par le Conseil municipal (voir chapitre 3.6).

Attributions aux fonds et financements spéciaux (3503/3510)					
Comptes 2022	CHF	325'523.99	Variation s/2022	CHF	349'188.26 107.27%
Budget 2023	CHF	448'250.00	Variation s/2023	CHF	226'462.25 50.52%
Comptes 2023	CHF	674'712.25			

Il s'agit de l'excédent de taxes encaissées pour les comptes autofinancés des eaux usées pour CHF 420'430.36 et de l'eau potable pour CHF 8'273.22.

D'autre part, en 2023, la Municipalité de Savièse a reçu un leg de la part de feu Ange Marie Reynard pour les personnes nécessiteuses de la commune. Ce montant de CHF 246'008.67 a été attribué dans un fonds spécifique.

Dédommagements à des collectivités publiques (3602/3611/3612/3614/3621)					
Comptes 2022	CHF	495'987.73	Variation s/2022	CHF	43'140.58 8.70%
Budget 2023	CHF	530'000.00	Variation s/2023	CHF	9'128.31 1.72%
Comptes 2023	CHF	539'128.31			

La variation des charges comprises dans cette rubrique est détaillée ci-après :

- Impôts payés selon art. 188 en hausse d'env. CHF 16'300.00 ;
- Dédommagements au canton en baisse d'env. CHF 7'600.00 (réseau Polycom, alarme, contributions fonds cours d'eau) ;
- Dédommagements aux communes en hausse d'env. CHF 11'700.00 (Enevi, incinération, écolage).

Subventions accordées (3631/3632/3634/3635/3636/3637)					
Comptes 2022	CHF	9'601'707.22	Variation s/2022	CHF	706'896.13 7.36%
Budget 2023	CHF	10'212'700.00	Variation s/2023	CHF	95'903.35 0.94%
Comptes 2023	CHF	10'308'603.35			

Le détail est repris ci-après :

Subventions aux cantons (3631)					
Comptes 2022	CHF	5'239'366.87	Variation s/2022	CHF	421'585.89 8.05%
Budget 2023	CHF	5'306'000.00	Variation s/2023	CHF	354'952.76 6.69%
Comptes 2023	CHF	5'660'952.76			

- Traitements des enseignants supérieurs au budget pour env. CHF 18'200.00 ;
- Participation communale à l'APEA (changement de compte) env. CHF 59'500.00 ;
- Frais des transports des personnes en situation de handicap et subventions en baisse pour env. CHF 6'500.00 ;

- Part de l'entretien des routes cantonales supérieure pour env. CHF 322'800.00 ;
- Contributions financières aux transports publics en baisse (ligne du Sanetsch) d'env. CHF 10'100.00 ;
- Curatelle éducative en baisse d'env. CHF 20'300.00 ;
- Prestations complémentaires AVS/AI inférieures d'env. CHF 7'700.00 ;
- Diverses subventions liées au social en baisse d'env. CHF 1'000.00.

<u>Subventions aux communes et aux associations de communes (3632)</u>						
Comptes 2022	CHF	2'037'250.99	Variation s/2022	CHF	193'260.58	9.49%
Budget 2023	CHF	2'231'900.00	Variation s/2023	CHF	-1'388.43	-0.06%
Comptes 2023	CHF	2'230'511.57				

- Contribution à l'Eglise catholique romaine en hausse d'env. CHF 42'500.00 ainsi qu'une subvention pour la rénovation de la chapelle de Drône CHF 20'000.00 ;
- Participation aux frais de la STEP en diminution d'env. CHF 22'000.00 ;
- Participation à l'Agapanthe (association intercommunale pour les mamans de jour) en augmentation d'env. CHF 10'300.00 ;
- Contribution au district CHF 24'300.00 et au SOC intercommunale d'env. CHF 16'700.00 (nouveaux comptes) ;
- Subvention pour la réfection de la route de Wispile pour CHF 7'000.00, diminution au budget de CHF 15'000.00 ;
- Participation à l'antenne Valais romand en diminution de CHF 25'700.00.

<u>Subventions aux entreprises publiques (3634)</u>						
Comptes 2022	CHF	314'207.36	Variation s/2022	CHF	26'865.14	8.55%
Budget 2023	CHF	232'000.00	Variation s/2023	CHF	109'072.50	47.01%
Comptes 2023	CHF	341'072.50				

La participation aux EMS est supérieure d'env. CHF 85'700.00. Les frais de transports pour les apprentis (railcheck) ont augmenté d'env. CHF 18'400.00 ainsi que les frais pour le lunabus pour env. CHF 4'800.00.

<u>Subventions aux entreprises privées (3635)</u>						
Comptes 2022	CHF	37'561.25	Variation s/2022	CHF	-5'786.85	-15.41%
Budget 2023	CHF	56'000.00	Variation s/2023	CHF	-24'225.60	-43.26%
Comptes 2023	CHF	31'774.40				

<u>Subventions à but non lucratif (3636)</u>						
Comptes 2022	CHF	149'471.66	Variation s/2022	CHF	-10'411.02	-6.97%
Budget 2023	CHF	134'200.00	Variation s/2023	CHF	4'860.64	3.62%
Comptes 2023	CHF	139'060.64				

La subvention accordée aux diverses manifestations organisées sur le territoire communal par la mise à disposition de vaisselle réutilisable a enregistré une baisse d'env. CHF 24'200.00.

Les autres subventions diverses sont en hausse pour env. CHF 4'900.00.

<u>Subventions aux ménages privés (3637)</u>						
Comptes 2022	CHF	1'823'849.09	Variation s/2022	CHF	81'382.39	4.46%
Budget 2023	CHF	2'252'600.00	Variation s/2023	CHF	-347'368.52	-15.42%
Comptes 2023	CHF	1'905'231.48				

La variation négative des charges s'explique principalement par le compte « subvention aide sociale domicilié à Savièse » qui est désormais imputé de manière différente (env. CHF 436'700.00) ainsi que par la baisse des subventions d'aide à la famille (env. CHF 81'600.00).

Les autres variations sont expliquées ci-dessous :

- Colonie de vacances en dessous du budget pour env. CHF 7'600.00 ;
- Subventions vélos électriques moindres pour CHF 22'000.00 ;
- Soins dentaires scolaires supérieurs pour env. CHF 83'700.00 ;
- Prise en charge des coûts de l'APEA pour les personnes indigentes en baisse d'env. CHF 8'800.00 ;
- Participation pour les Magic Pass et les cartes journalières CFF en diminution d'env. CHF 6'200.00 ;
- Distribution de sacs poubelles gratuits via le CMS en hausse d'env. CHF 4'800.00 ;
- Subventions versées dans le cadre du remaniement parcellaire en hausse d'env. CHF 35'800.00.

Amortissements des subventions (3660)						
Comptes 2022	CHF	157'002.05	Variation s/2022	CHF	144'162.05	91.82%
Budget 2023	CHF	400'000.00	Variation s/2023	CHF	-98'835.90	-24.71%
Comptes 2023	CHF	301'164.10				

Ce poste comprend l'amortissement des subventions pour les routes cantonales et les subventions diverses qui sont, selon décision du Conseil municipal, amorties annuellement à 100%.

Charges extraordinaires (3894)						
Comptes 2022	CHF	3'000'000.00	Variation s/2022	CHF	0.00	0.00%
Budget 2023	CHF	-	Variation s/2023	CHF	3'000'000.00	-
Comptes 2023	CHF	3'000'000.00				

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer un montant de CHF 3'000'000 à un compte de réserve de politique budgétaire, cette réserve pouvant être utilisée pour couvrir de futurs déficits du compte de résultats et/ou pour contribuer au financement de nouveaux investissements.

Imputations internes						
Comptes 2022	CHF	1'768'217.20	Variation s/2022	CHF	37'012.74	2.09%
Budget 2023	CHF	1'801'400.00	Variation s/2023	CHF	3'829.94	0.21%
Comptes 2023	CHF	1'805'229.94				

Ces écritures, sans incidence sur le résultat final des comptes, correspondent à l'imputation des travaux effectués par les collaborateurs auprès des différents services communaux concernés ainsi qu'à la ventilation des intérêts des prêts en fonction des investissements réalisés.

Depuis l'introduction du règlement sur la gestion des déchets de 2018, sont également enregistrés sous cette rubrique les coûts des divers matériaux déposés à la déchetterie du Pécolet en lien avec l'entretien des places et bâtiments communaux.

Sont également comptabilisées sous cette rubrique les différentes charges propres des bâtiments communaux en eau potable et eaux usées.

2.4.1.2 RECETTES

Revenus fiscaux					
Comptes 2022	CHF	28'365'428.66	Variation s/2022	CHF	1'749'242.18 6.17%
Budget 2023	CHF	25'600'000.00	Variation s/2023	CHF	4'514'670.84 17.64%
Comptes 2023	CHF	30'114'670.84			

Les recettes fiscales enregistrées pour l'exercice 2023 sont, de manière globale, supérieures au budget de plus de 17% selon détail ci-après :

Impôts des personnes physiques (4000/4001/4002/4008/4009)					
Comptes 2022	CHF	24'509'690.51	Variation s/2022	CHF	530'078.33 2.16%
Budget 2023	CHF	22'676'000.00	Variation s/2023	CHF	2'363'768.84 10.42%
Comptes 2023	CHF	25'039'768.84			

- Impôts sur le revenu en hausse d'env. CHF 1'597'200.00 ;
- Impôts sur la fortune supérieurs d'env. CHF 885'800.00 ;
- Impôts à la source inférieurs d'env. CHF 50'500.00 (problèmes au service cantonale des contributions (SCC) pour les travailleurs imposés à la source) ;
- Impôts personnels en hausse d'env. CHF 1'300.00 ;
- Impôt global (impôts sur la dépense) en baisse d'env. CHF 70'000.00.

Impôts des personnes morales (4010/4011)					
Comptes 2022	CHF	1'191'347.45	Variation s/2022	CHF	-107'592.00 -9.03%
Budget 2023	CHF	785'000.00	Variation s/2023	CHF	298'755.45 38.06%
Comptes 2023	CHF	1'083'755.45			

- Impôts sur les bénéfices en augmentation d'env. CHF 206'500.00 ;
- Impôts sur le capital en hausse d'env. CHF 92'300.00.

Impôts fonciers (4021.00-01)					
Comptes 2022	CHF	1'227'840.40	Variation s/2022	CHF	-121'092.55 -9.86%
Budget 2023	CHF	1'143'000.00	Variation s/2023	CHF	-36'252.15 -3.17%
Comptes 2023	CHF	1'106'747.85			

- Impôts sur les bâtiments en baisse d'env. CHF 38'900.00 ;
- Impôts sur les biens-fonds supérieurs d'env. CHF 2'700.00.

Impôts directs (4022/4023/4024/4026)					
Comptes 2022	CHF	1'359'590.30	Variation s/2022	CHF	1'445'508.40 106.32%
Budget 2023	CHF	920'000.00	Variation s/2023	CHF	1'885'098.70 204.90%
Comptes 2023	CHF	2'805'098.70			

Impôts sur les chiens (4033)					
Comptes 2022	CHF	76'960.00	Variation s/2022	CHF	2'340.00 3.04%
Budget 2023	CHF	76'000.00	Variation s/2023	CHF	3'300.00 4.34%
Comptes 2023	CHF	79'300.00			

- Impôts sur les prestations en capital en augmentation d'env. CHF 364'300.00 ;
- Impôts sur les gains immobiliers supérieurs pour env. CHF 564'600.00 ;
- Aucun impôt sur les gains de loterie car ceux-ci ne sont perçus que sur la partie supérieure à CHF 1'038'300.00 ;
- Droits de mutations additionnels (nouvelle perception à partir de 2023) CHF 603'345.40 ;
- Impôts sur les donations et successions en hausse d'env. CHF 357'900.00 ;
- Impôts sur les chiens en hausse de CHF 3'300.00.

A noter que 20% de la somme perçue pour l'impôt sur les chiens est reversée à la ligue valaisanne pour la protection des animaux selon décision du Conseil municipal.

Patentes et concessions (4100/4120/4120/4120)						
Comptes 2022	CHF	507'197.26	Variation s/2022	CHF	69'051.27	13.61%
Budget 2023	CHF	575'100.00	Variation s/2023	CHF	1'148.53	0.20%
Comptes 2023	CHF	576'248.53				

Les produits sont conformes au budget 2023.

Taxes, émoluments, ventes et amendes						
Comptes 2022	CHF	7'489'773.22	Variation s/2022	CHF	504'435.09	6.73%
Budget 2023	CHF	7'650'250.00	Variation s/2023	CHF	343'958.31	4.50%
Comptes 2023	CHF	7'994'208.31				

Taxes exemptions service pompiers (4200)						
Comptes 2022	CHF	129'513.55	Variation s/2022	CHF	1'854.20	1.43%
Budget 2023	CHF	128'000.00	Variation s/2023	CHF	3'367.75	2.63%
Comptes 2023	CHF	131'367.75				

Il s'agit des taxes encaissées pour l'exemption du service pompier.

Emoluments pour actes administratifs (4210)						
Comptes 2022	CHF	428'677.84	Variation s/2022	CHF	-126'875.80	-29.60%
Budget 2023	CHF	295'800.00	Variation s/2023	CHF	6'002.04	2.03%
Comptes 2023	CHF	301'802.04				

A noter une baisse des taxes perçues pour les autorisations de construire d'env. CHF 73'800.00. Les facturations de prestations facturées par l'APEA sont en hausse de CHF 69'200.00.

Taxes d'utilisation et écolage (4230/4240)						
Comptes 2022	CHF	5'090'834.26	Variation s/2022	CHF	326'616.85	6.42%
Budget 2023	CHF	5'128'800.00	Variation s/2023	CHF	288'651.11	5.63%
Comptes 2023	CHF	5'417'451.11				

- Ecolages des élèves de l'extérieur en hausse de CHF 10'400.00 ;
- Recettes de la structure d'accueil supérieures d'env. CHF 139'000.00 ;
- Recettes des spectacles en augmentation d'env. CHF 214'600.00 ;
- Rétrocession de l'Abobo en baisse d'env. CHF 64'400.00 ;
- Taxes eau potable en baisse d'env. CHF 7'000.00 ;
- Taxes eaux usées supérieures d'env. CHF 24'400.00 ;
- Taxes déchets (y.c. Pécolet) en baisse d'env. CHF 22'800.00 ;
- Facturation de prestations en augmentation d'env. CHF 6'500.00 ;
- Taxes d'irrigation et ver de la grappe supérieures d'env. CHF 8'000.00 ;
- Commissions sur ventes de tableaux en hausse d'env. CHF 13'800.00.

Ventes diverses (4250)						
Comptes 2022	CHF	1'088'327.38	Variation s/2022	CHF	233'462.42	21.45%
Budget 2023	CHF	1'498'500.00	Variation s/2023	CHF	-176'710.20	-11.79%
Comptes 2023	CHF	1'321'789.80				

- Echange d'eau Savièse-Sion en baisse d'env. CHF 48'100.00 ;
- Ventes billets CFF inférieures d'env. CHF 20'500.00 ;
- Ventes d'énergie en baisse d'env. CHF 74'800.00 ;
- Ventes diverses déchetterie en baisse d'env. CHF 37'300.00, la vente de vieux papiers ne rapporte plus aucun revenu.

Remboursements de tiers (4260)						
Comptes 2022	CHF	691'470.84	Variation s/2022	CHF	62'885.23	9.09%
Budget 2023	CHF	555'150.00	Variation s/2023	CHF	199'206.07	35.88%
Comptes 2023	CHF	754'356.07				

- Indemnités assurances du personnel supérieures d'env. CHF 163'300.00 ;
- Participations de tiers en hausse d'env. CHF 13'000.00 ;
- Dédommagements de tiers et remboursements de frais en baisse d'env. CHF 20'500.00 principalement dû au fait que les remboursements pour l'aide sociale des personnes domiciliées sur la commune sont en diminution notable ;
- Frais d'encaissement récupérés en augmentation d'env. CHF 67'000.00 ;
- Remboursements de frais de géomètre inférieurs d'env. CHF 30'600.00 ;
- Remboursements divers (colonie de vacances, salaire directeur EMS, avances temporaires, usage Mobility) en hausse d'env. CHF 16'900.00 ;
- Aucune indemnité d'assurance sinistres versée en 2023.

Amendes d'ordres et diverses (4270)						
Comptes 2022	CHF	60'949.35	Variation s/2022	CHF	6'492.19	10.65%
Budget 2023	CHF	44'000.00	Variation s/2023	CHF	23'441.54	53.28%
Comptes 2023	CHF	67'441.54				

Il s'agit des amendes d'ordres de la police, les amendes fiscales et celles de la police des constructions.

Revenus financiers (4309/4400/4411/4419/4420/4451/4430/4470/4472/4480)						
Comptes 2022	CHF	738'496.03	Variation s/2022	CHF	180'783.24	24.48%
Budget 2023	CHF	628'580.00	Variation s/2023	CHF	290'699.27	46.25%
Comptes 2023	CHF	919'279.27				

- Participation aux excédents versée par le Groupe Mutuel non budgétée pour env. CHF 4'800.00 ;
- Intérêts des comptes courants bancaires et des liquidités non budgétés pour env. CHF 98'800.00 ;
- Gains comptables sur vente de terrains et d'actions pour env. CHF 14'500.00 ;
- Dividendes supérieurs pour env. CHF 44'200.00 ;
- Intérêts de retard sur impôts et rachats ADB en hausse d'env. CHF 73'200.00 ;
- Locations divers bâtiments et places en augmentation d'env. CHF 80'200.00, en lien avec les nouvelles locations de la maison de la Santé et des appartements adaptés ;
- Logement de la troupe en baisse d'env. CHF 19'100.00.

Subventions pour exploitation et divers						
Comptes 2022	CHF	1'975'821.66	Variation s/2022	CHF	1'064'870.69	53.90%
Budget 2023	CHF	1'797'470.00	Variation s/2023	CHF	1'243'222.35	69.17%
Comptes 2023	CHF	3'040'692.35				

Prélèvements s/financements spéciaux (4500/4510)						
Comptes 2022	CHF	64'074.60	Variation s/2022	CHF	1'016'029.24	1585.70%
Budget 2023	CHF	-	Variation s/2023	CHF	1'080'103.84	-
Comptes 2023	CHF	1'080'103.84				

Un prélèvement de CHF 1'070'550.00 a été effectué sur le fonds pour abris PC afin de financer en partie la construction de l'abri situé dans le parking de St-Germain Centre. Le deuxième prélèvement de CHF 9'553.84 permet d'équilibrer le compte autofinancé des déchets.

<u>Patentes et concessions et Impôts art. 188 (4601/4602)</u>						
Comptes 2022	CHF	123'339.60	Variation s/2022	CHF	7'178.31	5.82%
Budget 2023	CHF	128'600.00	Variation s/2023	CHF	1'917.91	1.49%
Comptes 2023	CHF	130'517.91				

Les impôts selon art. 188 sont supérieurs d'env. CHF 2'100.00.

Les patentes et concessions pour restaurant sont similaires au budget.

<u>Dédommagements (4610/4611/4612)</u>						
Comptes 2022	CHF	74'404.16	Variation s/2022	CHF	438.54	0.59%
Budget 2023	CHF	30'800.00	Variation s/2023	CHF	44'042.70	143.00%
Comptes 2023	CHF	74'842.70				

Il s'agit du solde des décomptes TVA à recevoir, du dédommagement du canton pour les taxations réalisées en interne (CHF 32'640.00) ainsi que de la participation de la Bourgeoisie.

<u>Péréquation financière (4621)</u>						
Comptes 2022	CHF	181'901.00	Variation s/2022	CHF	3'515.00	1.93%
Budget 2023	CHF	169'000.00	Variation s/2023	CHF	16'416.00	9.71%
Comptes 2023	CHF	185'416.00				

La péréquation des ressources est légèrement supérieure au budget d'env. CHF 16'400.00 tandis que la péréquation pour cas de rigueur correspond au montant annoncé.

<u>Subventions de collectivités publiques et de tiers (4630/4631/4632/4633/4634)</u>						
Comptes 2022	CHF	1'494'885.10	Variation s/2022	CHF	-209'369.37	-14.01%
Budget 2023	CHF	1'429'070.00	Variation s/2023	CHF	-143'554.27	-10.05%
Comptes 2023	CHF	1'285'515.73				

- Subvention de la Loterie Romande pour le Théâtre le Baladin en baisse de CHF 7'500.00 ;
- Diverses subventions cantonales en diminution pour env. CHF 136'100.00.

<u>Sponsoring, dons et produits sur la taxe CO2 (4635/4690/4699)</u>						
Comptes 2022	CHF	37'217.20	Variation s/2022	CHF	247'078.97	663.88%
Budget 2023	CHF	40'000.00	Variation s/2023	CHF	244'296.17	610.74%
Comptes 2023	CHF	284'296.17				

- Sponsoring et subventions diverses en baisse d'env. CHF 2'000.00 ;
- Don de feu Ange Marie Reynard pour env. CHF 246'000.00.

<u>Imputations internes</u>						
Comptes 2022	CHF	1'820'382.65	Variation s/2022	CHF	78'078.29	4.29%
Budget 2023	CHF	1'851'400.00	Variation s/2023	CHF	47'060.94	2.54%
Comptes 2023	CHF	1'898'460.94				

2.4.2 Compte d'investissement

Selon décision du Conseil Municipal, les investissements inférieurs à CHF 30'000.00 ont été comptabilisés directement dans le compte de résultats.

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	190'000.00	-	50'558.07	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	47'215.35	-	170'000.00	-	166'639.01	1'070'550.00
2 Formation	1'321'618.30	205'000.00	1'425'000.00	333'000.00	1'293'881.25	583'013.00
3 Culture, sports et loisirs, église	241'488.25	-	508'000.00	-	413'779.14	-
4 Santé	-	-	100'000.00	-	30'332.10	-
5 Prévoyance sociale	37'539.72	7'595.85	230'000.00	-	222'212.40	-
6 Trafic et télécommunications	1'270'798.23	-	2'635'000.00	-	3'789'580.86	304'578.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'184'364.23	412'490.09	1'260'000.00	250'000.00	1'241'518.22	189'747.48
8 Economie publique	476'259.38	98'196.85	500'000.00	70'000.00	221'604.50	-58'417.80
9 Finances et impôts	-	-	150'000.00	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	4'579'283.46	723'282.79	7'168'000.00	653'000.00	7'430'105.55	2'089'470.68
Excédent de dépenses		3'856'000.67		6'515'000.00		5'340'634.87
Excédent de recettes						

Compte des investissements selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	4'164'027.34	-	6'518'000.00	-	6'980'240.81	-
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	290'774.75	-	350'000.00	-	148'700.64	-
54 Prêts	-	-	-	-	-	-
55 Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissement	124'481.37	-	300'000.00	-	301'164.10	-
57 Subventions d'investissement redistribuées	-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61 Remboursements	-	-	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises	-	715'686.94	-	653'000.00	-	2'089'470.68
64 Remboursement de prêts	-	7'595.85	-	-	-	-
65 Transferts de participations	-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	4'579'283.46	723'282.79	7'168'000.00	653'000.00	7'430'105.55	2'089'470.68
Excédent de dépenses		3'856'000.67		6'515'000.00		5'340'634.87
Excédent de recettes						

Compte des investissements						
Dépenses	+	CHF	4'579'283.46	7'168'000.00	7'430'105.55	
Recettes	-	CHF	723'282.79	653'000.00	2'089'470.68	
Investissements nets	=	CHF	3'856'000.67	6'515'000.00	5'340'634.87	
Investissements nets (négatifs)	=	CHF				

Financement						
Marge d'autofinancement (négative)	-	CHF	-	-	-	
Marge d'autofinancement	+	CHF	8'562'217.23	5'319'290.00	8'506'348.83	
Investissements nets	-	CHF	3'856'000.67	6'515'000.00	5'340'634.87	
Investissements nets (négatifs)	+	CHF	-	-	-	
Insuffisance de financement	=	CHF		1'195'710.00		
Excédent de financement	=	CHF	4'706'216.56		3'165'713.96	

Les investissements nets réalisés sont inférieurs à la marge d'autofinancement occasionnant un excédent de financement de CHF 3'165'713.96.

2.4.2.1 Charges et recettes d'investissement selon les tâches

10. Administration générale							
	Charges		Différence		Recettes		Différence
Budget 2023	CHF	190'000.00	CHF	-139'441.93	CHF	-	CHF 0.00
Comptes 2023	CHF	50'558.07			CHF	-	

Honoraires pour la prise en charge et la gestion des documents et de l'archivage.

11. Ordre et sécurité publics, défenses							
	Charges		Différence		Recettes		Différence
Budget 2023	CHF	170'000.00	CHF	-3'360.99	CHF	-	CHF 1'070'550.00
Comptes 2023	CHF	166'639.01			CHF	1'070'550.00	

Les dépenses concernent les premiers travaux pour la réalisation du local du feu ainsi que l'achat d'un véhicule. Les recettes proviennent du prélèvement sur le fonds abris PC suite à la construction de l'abri PC à St-Germain Centre.

20. Formation							
	Charges		Différence		Recettes		Différence
Budget 2023	CHF	1'425'000.00	CHF	-131'118.75	-9.20%	CHF 333'000.00	CHF 250'013.00 75.08%
Comptes 2023	CHF	1'293'881.25				CHF 583'013.00	

- Travaux de mise en conformité du centre scolaire de Moréchon pour CHF 1'262'849.50 ;
- Subventions reçues pour ces travaux CHF 583'013.00 ;
- Travaux d'études préliminaires pour les « Ecoles de demain » CHF 31'031.75.

30. Culture, sport et loisir, église							
	Charges		Différence		Recettes		Différence
Budget 2023	CHF	508'000.00	CHF	-94'220.86	-18.55%	CHF	- CHF 0.00
Comptes 2023	CHF	413'779.14				CHF	-

- Travaux de mise en conformité du Baladin CHF 104'441.05 ;
- Achats d'un robot tondeuse pour le terrain de football et d'une saleuse CHF 50'584.95 ;
- Aménagement d'une place de jeux à Ormône et d'un lieu de rencontre à Prafirmin CHF 170'525.89 ;
- Travaux couvert Snoopy CHF 50'000.00 ;
- Mobilier pour la halle des fêtes et équipements pour le local à sel CHF 38'227.25.

40. Santé							
	Charges		Différence		Recettes		Différence
Budget 2023	CHF	100'000.00	CHF	-69'667.90	-69.67%	CHF	- CHF 0.00
Comptes 2023	CHF	30'332.10				CHF	-

Etudes et travaux pour la rénovation de l'EMS de Zambotte.

50. Prévoyance sociale							
	Charges		Différence		Recettes		Différence
Budget 2023	CHF	230'000.00	CHF	-7'787.60	-3.39%	CHF	- CHF 0.00
Comptes 2023	CHF	222'212.40				CHF	-

Aménagements extérieurs pour la structure d'accueil Snoopy ainsi que quelques frais de rénovation.

60. Trafic							
	Charges		Différence		Recettes		Différence
Budget 2023	CHF	2'635'000.00	CHF	1'154'580.86	43.82%	CHF	- CHF 304'578.00 -
Comptes 2023	CHF	3'789'580.86				CHF	304'578.00

- Part pour la construction des routes cantonales CHF 130'126.00 ;
- Etudes pour la traversée de Roumaz et St-Germain CHF 44'240.39 ;
- Acquisitions de terrain pour routes communales CHF 38'000.00 ;
- Zones 30 km/h CHF 39'110.60 ;
- Diverses routes communales CHF 200'427.90 ;
- Modernisation et adaptation de l'éclairage public CHF 328'928.15 ;

- Arrêt de bus à St-Germain Centre CHF 494'028.07 ;
- Complexe St-Germain Centre CHF 2'225'431.10 ;
- Achat de véhicules CHF 136'172.95 ;
- Equipements regards pour routes CHF 39'262.00 ;
- Route de Oure CHF 113'853.70 ;
- Participation aggro sur arrêt de bus à St-Germain Centre CHF -304'578.00.

70. Protection de l'environnement et aménagement du territoire										
Charges			Différence			Recettes			Différence	
Budget 2023	CHF	1'260'000.00	CHF	-18'481.78	-1.47%	CHF	250'000.00	CHF	-60'252.52	-24.10%
Comptes 2023	CHF	1'241'518.22				CHF	189'747.48			

- Extension du réseau d'eau potable CHF 40'732.73 ;
- Bâtiments et réservoirs CHF 125'209.98 ;
- Installation d'ultrafiltration : changement d'une batterie de filtres CHF 120'840.02 ;
- Prises d'eau diverses CHF 505'519.63 ;
- Fourniture et pose de compteurs CHF 161'171.39 ;
- Taxes de raccordement pour l'eau potable CHF -42'575.90 ;
- Extension du réseau d'eaux usées CHF 99'431.90 ;
- Subventions cantonales CHF -65'867.00 ;
- Taxes de raccordement pour les eaux usées CHF -226'403.89 ;
- Corrections des cours d'eau CHF 141'036.92 ;
- Subventions cantonales CHF 47'740.20 ;
- Etudes diverses CHF 47'576.17.

80. Economie publique										
Charges			Différence			Recettes			Différence	
Budget 2023	CHF	500'000.00	CHF	-278'395.50	-55.68%	CHF	70'000.00	CHF	-128'417.80	-183.45%
Comptes 2023	CHF	221'604.50				CHF	-58'417.80			

- Projet de remembrement du vignoble CHF 50'566.40 ;
- Subventions cantonales CHF -9'532.20 ;
- Extourne participation de tiers à la modernisation de l'éclairage public CHF 67'950.00 ;
- Travaux de rénovation des bâtiments subventionnés par la commune CHF 171'038.10.

90. Finances et impôts										
Charges			Différence			Recettes			Différence	
Budget 2023	CHF	150'000.00	CHF	-150'000.00	0.00%	CHF	-	CHF	0.00	0.00%
Comptes 2023	CHF	-				CHF	-			

Aucun investissement réalisé dans ce dicastère.

2.5 Bilan

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023
1	Actif	68'029'353.28	71'087'934.83
	Patrimoine financier	21'757'273.28	24'399'655.83
100	Disponibilités et placements à court terme	8'066'914.98	9'399'019.51
101	Créances	5'919'947.36	5'800'489.57
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	7'120'692.99	7'993'194.35
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	20'554.75	22'086.50
107	Placements financiers	309'537.00	324'577.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	319'626.20	860'288.90
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	46'272'080.00	46'688'279.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	43'691'065.00	44'104'264.00
142	Immobilisations incorporelles	84'002.00	87'002.00
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	2'497'004.00	2'497'004.00
146	Subventions d'investissement	9.00	9.00
2	Passif	68'029'353.28	71'087'934.83
	Capitaux de tiers	30'893'255.34	29'545'382.60
200	Engagements courants	2'593'603.80	5'096'290.07
201	Engagements financiers à court terme	-	-34.60
204	Passifs de régularisation	2'907'945.84	2'078'260.93
205	Provisions à court terme	1'605'000.00	1'400'001.83
206	Engagements financiers à long terme	22'000'000.00	20'008'700.00
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	1'786'705.70	962'164.37
	Capital propre	37'136'097.94	41'542'552.23
29	Capital propre	37'136'097.94	41'542'552.23

L'excédent de financement des investissements accroît les liquidités qui se situent au 31.12.2023 à hauteur de CHF 9'399'019.51.

Le capital propre s'élève à CHF 41'542'552.23.

2.6 Indicateurs

L'introduction du plan comptable MCH2 en 2022 va de pair avec l'introduction de nouveaux indicateurs qui sont présentés ci-après. Il est désormais possible de comparer les deux dernières années.

Evolution indicateurs	Comptes	Comptes	Moyenne
	2022	2023	
1. Taux d'endettement net (I1)	32.21%	17.09%	24.42%
	bon	bon	bon
2. Degré d'autofinancement (I2)	222.05%	159.28%	185.60%
	haute conjoncture	haute conjoncture	haute conjoncture
3. Part des charges d'intérêts (I3)	-0.29%	-0.60%	-0.45%
	bon	bon	bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	62.85%	58.74%	60.71%
	bon	bon	bon
5. Proportion des investissements (I5)	13.05%	18.31%	15.87%
	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. moyen
6. Part du service de la dette (I6)	11.77%	10.92%	11.33%
	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	1128	636	882
	endettement moyen	endettement faible	endettement faible
8. Taux d'autofinancement (I8)	21.88%	19.90%	20.85%
	bon	moyen	bon

2.7 Annexes aux comptes

2.7.1 Etat du capital propre

en CHF	Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29 Capital propre	37'136'098	4'416'008	9'554	41'542'552
290 Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	1'916'779	428'704	9'554	2'335'929
291 Fonds classés dans le capital propre	2'055	-	-	2'055
294 Réserves de politique budgétaire	3'000'000	3'000'000		6'000'000
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	-	-	-
299 Excédent/découvert du bilan	32'217'264	987'305		33'204'569

2.7.2 Tableau des provisions

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12
2059.00	Provisions pour pertes sur débiteurs	1'605'000	503'738	708'736	1'400'002

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12
-	-	-	-	-	-

Total provisions à court terme	CHF 1'605'000	CHF 503'738-	CHF 708'736	CHF 1'400'002
Total provisions à long terme	-	-	-	-
Total des provisions	CHF 1'605'000	-	CHF 708'736	CHF 1'400'002

2.7.3 Tableau des participations importantes

en CHF	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Société anonyme						
IMMO SAVIESE SA		16.66	17'000	-	17'000	17'000
BANQUE CANTONALE DU VALAIS	2'808	0.02	129'200	9'968	292'032	306'072
LIZERNE ET MORGE SA	20	2.00	200'000	7'500	232'000	232'000
FMV SA	8'764	0.44	433'700	14'607	1	1
OIKEN SA	2'293	2.55	2'293'000	68'790	2'265'000	2'265'000
ESR MULTIMEDIA SA	2'641	4.40	324'000	22'449	1	1
CIGES SA	30	5.00	15'000	-	1	1
TÉLÉ ANZÈRE SA	800	0.46	56'000	-	1	1
Fondation						
-						
Société coopérative						
ABOBO	1	3	500	-	-	500
Petite épicerie Chandolin	5	-	1'000		-	1'000

2.7.4 Tableau des garanties

En CHF	Solde au 01.01	Solde au 31.12	Ecart
ARPAC	42'000	42'000	-
TÉLÉ ANZÈRE SA	800'000	600'000	-200'000
ENEVI (UTO)	743'809	561'735	-88'250
FONDATION DU HOME DE ZAMBOTTE	1'500'000	1'500'000	-
IMMO SAVIESE SA	1'300'000	1'300'000	-

2.7.5 Tableau des immobilisations

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains	868'005	-		868'005		868'005	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	3'171'014	1'468'377	236'628	4'402'763	309'749	4'093'014	7%	7.04%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA	449'002	141'037	47'740	542'299	38'097	504'202	7%	7.03%
1403	Autres travaux de génie-civil	10'729'008	939'310	142'007	11'526'311	809'503	10'716'808	7%	7.02%
1404	Bâtiments du PA	28'089'026	4'062'194	1'653'563	30'497'657	3'055'732	27'441'925	8%	10.02%
1405	Forêts PA	-	-	-	-	-	-	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA	385'008	416'899		801'907	321'599	480'308	35%	40.10%
1409	Autres immobilisations corporelles	2	-	-	2	-	2	50%	0.00%
1420	Logiciel du PA	-	50'558		50'558	25'558	25'000	50%	50.55%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA	-	-		-		-	50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles	84'002	50'566	9'532	125'036	63'034	62'002	50%	50.41%
144X	Prêts	-	-	-	-		-	Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social	2'497'004	-	-	2'497'004	-	2'497'004	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement	9	301'164	-	301'173	301'164	9	10%	100.00%
Total comptes ordinaires		46'272'080	7'430'106	2'089'471	51'612'715	4'924'436	46'688'278		

2.7.6 Tableau des crédits d'engagement

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en	
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal	Montant					Assemblée primaire
			Conseil Municipal	Assemblée primaire		décision du :						décision du :
1615.5040.50	St-Germain-Centre	10'000'000		18.12.2017			3'000'000	10.12.2018				
							2'200'000	14.06.2021	15'200'000	15'162'220	37'780	14.06.2028
1217.5040.10	Moréchon 1	3'800'000		25.01.2021					3'800'000	3'444'270	355'730	25.01.2028
1217.5040.11	Ecole de demain, études	2'000'000		12.06.2023					2'000'000	31'032	1'968'968	12.06.2030
1150.5040.12	Local du feu	2'600'000		11.12.2023					2'600'000	135'896	2'464'104	11.12.2030

3 PRINCIPES POUR LA PRÉSENTATION ET LA TENUE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

3.1 Base légale

L'établissement des comptes de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que sur l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo) du 24 février 2021.

3.2 Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La Municipalité de Savièse se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à CHF 2'000.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à CHF 100'000.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à CHF 30'000 par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 14 Tableau des flux de trésorerie

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 18 Indicateurs financiers

- Les indicateurs de 1^{ère} et 2^{ème} priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3.3 Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

3.4 Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

3.5 Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

3.6 Principes d'évaluation du bilan

3.6.1 Actif

3.6.1.1 Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à CHF 2'000.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier sont comptabilisées dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

3.6.1.2 Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à CHF 30'000 par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

- Terrains :	0%	(compte bilan 1400)
- Routes et voies de communication :	7%	(compte bilan 1401)
- Aménagement des cours d'eau :	7%	(compte bilan 1402)
- Autres travaux de génie-civil :	7%	(compte bilan 1403)
- Bâtiments :	10%	(compte bilan 1404)
- Forêts :	0%	(compte bilan 1405)
- Biens meubles :	40%	(compte bilan 1406)
- Autres immobilisations corporelles :	50%	(compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 100%.

3.6.2 Passif

3.6.2.1 Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à CHF 2'000.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à CHF 100'000.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à CHF 100'000.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

3.6.2.2 Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

4 BOURGEOISIE

4.1 Aperçu global des charges et revenus

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023	
charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
102'907	88'961	96'605	111'600	106'758	68'038

Le résultat de l'exercice 2023 de la Bourgeoisie de Savièse présente un excédent de charges de CHF 38'719.64. La marge d'autofinancement se monte à CHF 8'522.79, ce qui représente également l'excédent de financement car aucun investissement n'a été réalisé en 2023.

4.2 Aperçu du compte annuel

Aperçu du compte annuel	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de résultats						
Total des charges (amortissements inclus)	102'906.81		96'605.00		106'757.88	
Total des revenus		88'960.90		111'600.00		68'038.24
Excédent de revenus	-		14'995.00		-	
Excédent de charges		13'945.91		-		38'719.64
Total	102'906.81	102'906.81	111'600.00	111'600.00	106'757.88	106'757.88
Compte des investissements						
Total des dépenses reportées au bilan	-		210'000.00		-	
Total des recettes reportées au bilan		-		200'000.00		-
Investissements nets 3)		-		10'000.00		-
Total	-	-	210'000.00	210'000.00	-	-
Financement						
Report des investissements nets	-		10'000.00		-	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		61'080.00		56'005.00		55'050.00
Report attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-		737.43
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-		-		8'545.00	
Report réévaluation prêts du PA	-		-		-	
Report réévaluation des participations du PA	-		-		-	
Report attributions au capital propre	-		-		-	
Report réévaluation du PA	-		-		-	
Report prélèvements sur le capital propre	-		-		-	
Excédent de revenus du compte de résultats		-		14'995.00		
Excédent de charges du compte de résultats	13'945.91					
Excédent de financement	47'134.09		61'000.00		8'522.79	
Insuffisance de financement		-		-		-
Total	61'080.00	61'080.00	71'000.00	71'000.00	55'787.43	55'787.43
Modification du capital						
Report de l'excédent de financement	-	47'134.09		61'000.00		8'522.79
Report de l'insuffisance de financement	-					
Report des dépenses d'investissement au bilan		-		210'000.00		-
Report des recettes d'investissement au bilan			200'000.00			
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif	61'080.00		56'005.00		55'050.00	
Report réévaluation prêts du PA	-		-		-	
Report réévaluation des participations du PA	-		-		-	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-		-		-	
Report réévaluation du PA	-		-		-	
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-		-		-	
Augmentation du capital propre	-	14'995.91	14'995.00		-	
Diminution du capital propre		13'945.91				46'527.21
Total	61'080.00	61'080.00	271'000.00	271'000.00	55'050.00	55'050.00

Par rapport au budget 2023, les charges sont en augmentation de CHF 10'152.88 (+10.51%) et les revenus sont en baisse de CHF 43'561.76 (-39.03%).

L'exercice 2023 dégage un excédent de charges de CHF 38'719.64, soit 36.27% du montant total des charges.

Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	3'000.00	4'220.00	3'500.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	38'826.81	36'380.00	47'470.45
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	61'080.00	56'005.00	55'050.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	737.43
36 Charges de transferts	CHF	-	-	-
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	102'906.81	96'605.00	106'757.88
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	-	-	-
41 Patentes et concessions	CHF	2'076.00	1'000.00	1'038.00
42 Taxes	CHF	1'024.90	2'300.00	6'016.80
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	8'545.00
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	3'100.90	3'300.00	15'599.80
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-99'805.91	-93'305.00	-91'158.08
34 Charges financières	CHF	-	-	-
44 Revenus financiers	CHF	85'860.00	108'300.00	52'438.44
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	85'860.00	108'300.00	52'438.44
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		-13'945.91	14'995.00	-38'719.64
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	-13'945.91	14'995.00	-38'719.64

L'activité d'exploitation de la Bourgeoisie laisse apparaître un excédent de charges de CHF 91'158.08.

Les activités financières ont généré un revenu de CHF 52'438.44.

L'activité opérationnelle présente une perte de CHF 38'719.64. Cette dernière est en réalité péjorée par la constitution d'une provision sur la participation du triage Lienne et Morge pour un montant de CHF 54'118.40.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	41'826.81	40'600.00	50'970.45
Revenus financiers	+ CHF	88'960.90	111'600.00	59'493.24
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	47'134.09	71'000.00	8'522.79
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	47'134.09	71'000.00	8'522.79
Amortissements planifiés	- CHF	61'080.00	56'005.00	55'050.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	737.43
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	8'545.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	13'945.91	-	38'719.64
Excédent de revenus	= CHF	-	14'995.00	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	-	210'000.00	-
Recettes	- CHF	-	200'000.00	-
Investissements nets	= CHF	-	10'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	47'134.09	71'000.00	8'522.79
Investissements nets	- CHF	-	10'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	47'134.09	61'000.00	8'522.79

Les charges financières sont, en regard du budget, supérieures de CHF 10'370.45 (+25.54%) et les revenus financiers sont en baisse de CHF 52'106.76(-46.69%).

L'exercice présente une marge d'autofinancement de CHF 8'522.79.

Aucun investissement n'ayant été réalisé durant l'exercice 2023 (reportés en 2024). Il en résulte un excédent de financement de CHF 8'522.79.

4.3 Commentaires et explications sur l'évolution des charges et recettes

4.3.1 Compte de résultats

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Différence selon budget 2023			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Variation charges		Variations revenus	
0 Administration générale	29'510.81	-	29'660.00	1'000.00	29'386.70	5'500.00	-273.30	-0.92%	4'500.00	450.00%
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-	-		-	
2 Formation	-	-	-	-	-	-	-		-	
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-	-		-	
4 Santé	-	-	-	-	-	-	-		-	
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-	-		-	
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-	-		-	
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-	-		-	
8 Economie publique	11'240.50	34'700.00	11'970.00	38'000.00	16'874.78	12'363.44	4'904.78	40.98%	-25'636.56	-67.46%
9 Finances et impôts	62'155.50	54'260.90	54'975.00	72'600.00	60'496.40	50'174.80	5'521.40	10.04%	-22'425.20	-30.89%
Total des charges et des revenus	102'906.81	88'960.90	96'605.00	111'600.00	106'757.88	68'038.24	10'152.88	10.51%	-43'561.76	-39.03%
Excédent de charges		13'945.91		-		38'719.64				
Excédent de revenus	-		14'995.00		-					

Compte de résultats selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Différence selon budget 2023			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Variation charges		Variations revenus	
30 Charges de personnel	3'000.00		4'220.00		3'500.00		-720.00	-17.06%	-	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	38'826.81		36'380.00		47'470.45		11'090.45	30.49%	-	
33 Amortissements du patrimoine administratif	61'080.00		56'005.00		55'050.00		-955.00	-1.71%	-	
34 Charges financières	-		-		-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		737.43		737.43		-	
36 Charges de transferts	-		-		-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-		-		-	
40 Revenus fiscaux		-		-		-	-		-	
41 Patentes et concessions		2'076.00		1'000.00		1'038.00	-		38.00	3.80%
42 Taxes		1'024.90		2'300.00		6'016.80	-		3'716.80	161.60%
43 Revenus divers		-		-		-	-		-	
44 Revenus financiers		85'860.00		108'300.00		52'438.44	-		-55'861.56	-51.58%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-		-		8'545.00	-		8'545.00	
46 Revenus de transferts		-		-		-	-		-	
47 Subventions à redistribuer		-		-		-	-		-	
48 Revenus extraordinaires		-		-		-	-		-	
49 Imputations internes		-		-		-	-		-	
Total des charges et des revenus	102'906.81	88'960.90	96'605.00	111'600.00	106'757.88	68'038.24	10'152.88	10.51%	-43'561.76	-39.03%
Excédent de charges		13'945.91		-		38'719.64				
Excédent de revenus	-		14'995.00		-					

4.3.1.1 Charges

Charges de personnel						
Comptes 2022	CHF	3'000.00	Variation s/2022	CHF	500.00	16.67%
Budget 2023	CHF	4'220.00	Variation s/2023	CHF	-720.00	-17.06%
Comptes 2023	CHF	3'500.00				

Les charges de personnel comprennent la rétribution des membres de la commission en charge de la Bourgeoisie.

Biens et services et autres charges d'exploitation						
Comptes 2022	CHF	38'826.81	Variation s/2022	CHF	8'643.64	22.26%
Budget 2023	CHF	36'380.00	Variation s/2023	CHF	11'090.45	30.49%
Comptes 2023	CHF	47'470.45				

Les primes d'assurances sont en hausse d'env. CHF 200.00.

La fête des Bourgeois a été organisée en 2023, les coûts sont d'env. CHF 6'400.00.

Des honoraires divers de CHF 3'400.00 ont été payés pour réaliser des analyses du projet de rénovation pour l'alpage de Tsanfleuron et pour la création de DDP pour la cabane de Prarochet.

Les divers travaux d'entretien des routes, des alpages, de forêts et des chalets présentent des coûts supérieurs au budget d'env. CHF 12'200.00.

Amortissements du patrimoine administratif						
Comptes 2022	CHF	61'080.00	Variation s/2022	CHF	-6'030.00	-9.87%
Budget 2023	CHF	56'005.00	Variation s/2023	CHF	-955.00	-1.71%
Comptes 2023	CHF	55'050.00				

Les amortissements ont été calculés selon les taux définis par le plan comptable MCH2, pour les différents types de patrimoine, qui ont été validée par le Conseil Municipal (chap. 5).

Attributions aux fonds et financements spéciaux (3500/3510)						
Comptes 2022	CHF	-	Variation s/2022	CHF	737.43	-
Budget 2023	CHF	-	Variation s/2023	CHF	737.43	-
Comptes 2023	CHF	737.43				

Il s'agit des intérêts bancaires sur le fonds de réserve.

4.3.1.2 Recettes

<u>Patentes et concessions</u>						
Comptes 2022	CHF	2'076.00	Variation s/2022	CHF	-1'038.00	
Budget 2023	CHF	1'000.00	Variation s/2023	CHF	38.00	3.80%
Comptes 2023	CHF	1'038.00				

Il s'agit de la redevance versée par Gstaad 3000 SA pour la période 2021 à 2025 qui a été comptabilisée pour l'année 2023.

<u>Taxes et redevances</u>						
Comptes 2022	CHF	1'024.90	Variation s/2022	CHF	4'991.90	487.06%
Budget 2023	CHF	2'300.00	Variation s/2023	CHF	3'716.80	161.60%
Comptes 2023	CHF	6'016.80				

L'agrégation de nouveaux bourgeoisies et bourgeois ainsi que la récupération des taxes communales auprès des locataires des chalets d'alpage constituent ces recettes.

<u>Prélèvements sur les fonds spéciaux</u>						
Comptes 2022	CHF	-	Variation s/2022	CHF	8'545.00	
Budget 2023	CHF	-	Variation s/2023	CHF	8'545.00	
Comptes 2023	CHF	8'545.00				

Il s'agit d'une facture du triage forestier à charge du fonds de réserve.

<u>Revenus financiers</u>						
Comptes 2022	CHF	85'860.00	Variation s/2022	CHF	-33'421.56	-38.93%
Budget 2023	CHF	108'300.00	Variation s/2023	CHF	-55'861.56	-51.58%
Comptes 2023	CHF	52'438.44				

Il avait été budgété l'encaissement du DDP de St-Germain Centre qui n'a pas pu être perçu, car toujours en attente du permis d'habiter de la part du canton.

Il n'y a pas eu de vente de terrain.

La part de la Bourgeoisie de Savièse sur le bénéfice accumulé dans le triage Lienne-Morge se monte à CHF 349'475.43. Une provision de CHF 54'118 a été enregistrée dans l'attente du décompte final. Cette retenue servira à payer les derniers frais éventuels liés à la liquidation du triage.

Contrairement à l'ancien triage Lienne-Morge, les bénéfices réalisés par le triage Cône de Thyon ne seront pas distribués et serviront aux financements des activités du Cône de Thyon.

4.4 Bilan

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023
1	Actif	1'550'589.08	1'552'046.87
	Patrimoine financier	754'169.08	810'676.87
100	Disponibilités et placements à court terme	161'686.00	162'105.33
101	Créances	-	54'376.50
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	343'122.78	303'458.79
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	249'360.30	290'736.25
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	796'420.00	741'370.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	796'420.00	741'370.00
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	1'550'589.08	1'552'046.87
	Capitaux de tiers	169'014.88	216'999.88
200	Engagements courants	165'900.88	160'805.48
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	3'114.00	2'076.00
205	Provisions à court terme	-	54'118.40
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	1'381'574.20	1'335'046.99
29	Capital propre	1'381'574.20	1'335'046.99

Durant l'exercice 2023, des travaux ont été entrepris sur le site du Château de la Soie pour un montant de CHF 41'375.95 qui présente désormais un solde au 31.12.2023 de CHF 290'736.25.

Après prise en compte du résultat 2023, la fortune nette de la Bourgeoisie s'élève à CHF 1'335'046.99.

5 PRINCIPES POUR LA PRÉSENTATION ET LA TENUE DES COMPTES POUR LA BOURGEOISIE

Les principes pour la présentation et la tenue des comptes sont identiques à ceux adoptés pour les comptes de la Municipalité à l'exception de :

Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à CHF 10'000 par objet ou par projet.

Actifs et passifs de régularisation

Les actifs et passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs et de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif ou d'un passif de régularisation est fixée à CHF 500.

Provisions à court et long terme

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court et long terme est fixée à CHF 20'000.